# Le dossier Cahuzac était suivi de près par Taubira

05/04/2013 à 8h50

**La garde des Sceaux ne pouvait pas ignorer les détails de cette affaire explosive. En temps que garde des Sceaux, elle est théoriquement la première informée, mais elle est parfois «doublée» par le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, comme dans le cas des expertises confiées à la police scientifique. […]**

L'affaire Cahuzac a d'abord démarré par un fait plutôt remarquable : le parquet de Paris a décidé le 8 janvier de l'ouverture d'une enquête sur un membre du gouvernement en place – un geste suffisamment rare qui pourrait permettre de vanter «l'indépendance de la justice».

Comment le procureur de Paris, dont la carrière dépend malgré tout en partie du ministère de la Justice, a-t-il pris une telle décision ? «Pour se protéger, précisément !» estime un ancien de la Chancellerie. «François Molins a été placé à la tête de la juridiction la plus sensible de France par la droite, et il craignait bien de devoir rapidement céder sa place. Lorsqu'Edwy Plenel, le patron de Mediapart, lui demande de traiter l'affaire, il se saisit de l'occasion : ainsi, il devient intouchable.» […]

Pour le garde des Sceaux, il n'est plus possible d'écarter le procureur de Paris : toute mutation serait en effet interprétée comme une volonté d'étouffer l'affaire…

Le dossier Cahuzac fait partie de ces dossiers «signalés» qui sont suivis en temps réel ou presque par la Chancellerie. Christiane Taubira en connaît donc personnellement tous les rebondissements. En temps que garde des Sceaux, elle est

théoriquement la première informée, mais elle est parfois «doublée» par le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, comme dans le cas des expertises confiées à la police scientifique. […]

Le Figaro